



Secrétariat Général

Direction générale des
ressources humaines

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Concours du second degré – Rapport de jury

Session 2010

AGREGATION EXTERNE DE LANGUE ET CULTURE JAPONAISES

**Rapport de jury présenté par Emmanuel LOZERAND
Président de jury**

Les rapports des jurys des concours sont établis sous la responsabilité des présidents de jury

Sommaire

Introduction	p. 3
Définition des épreuves	p. 4
Programme 2010	p. 5
Épreuves d'admissibilité	p. 7
Dissertation en français	p. 7
Commentaire en langue japonaise	p. 9
Traduction en japonais	p. 12
Version, suivie d'un commentaire grammatical	p. 14
Épreuves d'admission	p. 19
Leçon en français	p. 19
Traduction et analyse d'un texte en japonais classique	p. 20
Epreuve en japonais	p. 21
Conclusion	p. 22

Introduction

Le concours d'agrégation externe de langue et culture du Japon a été organisé en 2010, après trois ans d'interruption, pour la treizième fois de son histoire. Un seul poste était à pourvoir.

Pour mémoire, voici l'historique des postes offerts depuis la fondation du concours en 1984.

1985	2
1986	2
1988	2
1990	2
1992	2
1994	2
1996	2
1998	2
2000	4
2001	4 (un seul poste pourvu)
2003	1
2006	1
2010	1

21 candidats étaient inscrits au concours pour cette session 2010.

12 se sont présentés à toutes les épreuves écrites, qui ont eu lieu dans les académies les 13, 14, 15 et 16 avril 2010. Deux autres candidats n'ont participé qu'à certaines épreuves : ils ont été éliminés.

Conformément aux textes en vigueur, le jury a pu retenir trois candidats pour les épreuves orales d'admission qui se sont tenues à Paris, au centre La Belle Gabrielle de l'Inalco, les 15, 16 et 17 juin 2010.

Une préparation sérieuse a été proposée aux candidats, organisée conjointement par l'Inalco et l'Université Paris 7.

Le jury était composé de :

Madame Noriko Berlinguez (maître de conférences à Lille 3)
Monsieur Emmanuel Lozerand (professeur à l'Inalco), président du jury
Monsieur Laurent Nespoulous (maître de conférences à l'Inalco)
Madame Ôshima Hiroko (maître de conférences à Paris Diderot)
Madame Marion Saucier (Prag à l'Inalco)
Monsieur Alain Rocher (directeur d'études à l'Ephe), vice-président du jury
Monsieur Rémi Scoccimarro (maître de conférences à Toulouse Le Mirail)

Rappel de la définition des épreuves d'après les textes réglementaires (arrêté du 18 février 2005)

Attention : nous signalons aux candidats que la définition des épreuves sera modifiée à partir de la session 2011 (voir l'arrêté du 28 décembre 2009).

A. - Epreuves écrites d'admissibilité

1° Une dissertation en français portant sur un sujet de littérature dans le cadre d'un programme (durée : sept heures ; coefficient 3).

2° Un commentaire de texte en langue japonaise sur un sujet d'histoire du Japon ou de civilisation du Japon contemporain dans le cadre d'un programme (durée : sept heures ; coefficient 3).

3° Traduction en japonais d'un texte en français hors programme se rapportant à l'histoire du Japon ou à la civilisation du Japon contemporain (durée : quatre heures ; coefficient 2).

4° Une version d'un texte hors programme, suivie d'un commentaire grammatical (durée : six heures ; coefficient 3).

Pour les épreuves 2°, 3° et 4°, un dictionnaire unilingue et un dictionnaire en langue japonaise de caractères chinois, indiqués par le jury, peuvent être utilisés par les candidats.

B. - Epreuves orales d'admission

1° Une leçon en français portant, au choix du candidat formulé au moment de l'inscription, soit sur une question de littérature, soit sur une question d'histoire et de civilisation du Japon, dans le cadre du programme (durée de la préparation : cinq heures ; durée de l'épreuve : quarante-cinq minutes maximum ; coefficient 4).

2° Traduction et analyse en français d'un texte en japonais classique au programme (durée de la préparation : quatre heures ; durée de l'épreuve : quarante-cinq minutes maximum ; coefficient 3).

Attention : cette épreuve sera modifiée à partir de la session 2011.

3° Epreuve en japonais : interprétation et présentation d'informations à partir de documents hors programme en français et/ou en japonais, suivies d'un entretien (durée de la préparation : cinq heures ; durée de l'épreuve : une heure maximum [interprétation et présentation d'informations : trente minutes maximum ; entretien : trente minutes maximum] ; coefficient 5).

Pour la préparation des épreuves orales, les candidats ont accès aux dictionnaires de la bibliothèque du concours.

La maîtrise de la langue japonaise et de la langue française est prise en compte dans la notation des épreuves d'admissibilité et d'admission.

Le programme des épreuves du concours fait l'objet d'une publication au Bulletin officiel de l'éducation nationale.

Rappel du programme 2010

Attention : nous signalons aux candidats que le programme de la session 2011 diffère légèrement de celui de la session 2010.

A. - Épreuves écrites d'admissibilité

Épreuve 1 - Dissertation en français portant sur un sujet de littérature (durée : sept heures ; coefficient 3).

Textes au programme :

- Ôe Kenzaburô, *Atarashii hito yo mezameyo*, Kôdansha bungei bunko, Kôdansha, 2007 (1^{re} édition 1983).
- Hagiwara Sakutarô, *Tsuki ni hoeru*, dans *Tsuki ni hoeru. Hagiwara Sakutarô shishû*, Kadokawa bunko, Kadokawa shoten, 1999, p. 9-102.

Épreuve 2 - Commentaire de texte en langue japonaise sur un sujet d'histoire du Japon ou sur la civilisation du Japon contemporain (durée : sept heures ; coefficient 3).

Thèmes au programme :

- Colonialisme et postcolonialisme au Japon du XIX^e siècle à nos jours, à partir de l'ouvrage de Nishikawa Nagao, « *Shin* » *shokuminchi shugi ron. Gurôbaruka jidai no shokuminchi shugi o tou*, Heibonsha, 2006.
- La crise de la dénatalité au Japon : enjeux et débats, à partir de l'ouvrage de Yamada Masahiro, *Shôshi shakai Nihon*, Iwanami shinsho, Iwanami shoten, 2007.

Bibliographie de base pour le sujet d'histoire du Japon :

- Ramon H. Myers et Mark R. Peattie (sous la direction de), *The Japanese Colonial Empire, 1894-1945*, Princeton, Princeton University Press, 1984.
- Marc Ferro (sous la direction de), *Le Livre noir du colonialisme*, Hachette, 2005 (1^{re} édition 2003).
- Ôe Shinobu (sous la direction de), *Kindai Nihon to shokuminchi*, 8 volumes, Iwanami shoten, 2005 (1^{re} édition, 1992-1993).
- Oguma Eiji, « *Nihonjin* » *no kyôkai. Okinawa, ainu, Taiwan, Chôsen shokuminchi shihai kara fukki undô made*, Shin.yôsha, 1998.
- Komori Yôichi, *Posutokoroniaru*, collection « Shikô no furontia », Iwanami shoten, 2001.

Bibliographie de base pour le sujet sur la civilisation du Japon contemporain :

- Kawamoto Satoshi, *Ronsô shôshika Nihon*, Chûkô shinsho rakure, Chûkô kôron shinsha, 2001.
- Suzuki Rieko, *Chô shôshika. Kiki ni tatsu Nihon shakai*, Shûeisha shinsho, Shûeisha, 2000.
- Muriel Jolivet, *Un pays en mal d'enfants*, La Découverte, 1993.
- Frances McCall Rosenbluth (sous la direction de), *The Political Economy of Japan's Low Fertility*, Stanford University Press, 2007.

B. - Épreuves orales d'admission

Épreuve 1 - Une leçon en français portant au choix du candidat formulé au moment de l'inscription, soit sur une question de littérature, soit sur une question d'histoire et de civilisation du Japon, dans le cadre du programme ; (durée de la préparation : cinq heures ; durée de l'épreuve : quarante-cinq minutes maximum ; coefficient 4).

Se reporter au programme des épreuves écrites.

Épreuve 2 - Traduction et analyse en français d'un texte en japonais classique (durée de la préparation : quatre heures ; durée de l'épreuve : quarante-cinq minutes maximum ; coefficient 3).

Textes au programme :

a) Les poèmes d'hiver dans le *Kokin waka-shû* et le *Shinkokin waka-shû* :

- Kojima Noriyuki et Arai Eizô (édité par), *Kokin waka-shû*, collection « Shin Nihon koten bungaku taikai », volume n°5, Iwanami shoten, 1989 (et rééditions ultérieures), p. 105-112.

- Kubota Jun (édité par), *Shinkokin waka-shû*, tome 1, collection « Shinchô Nihon koten shûsei », Shinchôsha, 1979 (et rééditions ultérieures), p. 191-238.

b) Motoori Norinaga, *Uiyamafumi*, dans *Uiyamafumi, Suzunoya tômon-roku*, texte établi par Muraoka Tsunetsugu, Iwanami bunko, n° 30-219-1, Iwanami shoten, 1975 (et rééditions ultérieures), p.13-72.

Rapports sur les épreuves d'admissibilité

Remarque préalable : nous invitons vigoureusement les candidats à se reporter aux indications figurant dans le rapport de la session 2006.

Épreuve 1 – Dissertation en français portant sur un sujet de littérature (durée : sept heures ; coefficient 3) (E. L. et A. R.)

Nombre de candidats ayant composé : 13

Moyenne de l'épreuve : 8,5 /20

Répartition des notes :

14	1
12 à 13,9	2
10 à 11,9	2
8 à 9,9	3
6 à 7,9	2
4 à 5,9	3

Sujet :

Selon le critique et traducteur Yves-Marie Allieux, l'originalité de Hagiwara Sakutarô « est d'avoir créé une langue qui n'était pas la simple traduction moderne de sentiments pouvant s'exprimer dans la langue classique, mais qui faisait apparaître une réalité nouvelle, un monde intérieur d'angoisses, de colère, une sorte de "panique biologique", l'impuissance du poète moderne exilé dans la nature et étranger à la société ». Cette appréciation vous semble-t-elle s'appliquer au recueil *Tsuki ni hoeru* ?

Le sujet proposé cette année à l'épreuve de dissertation invitait les candidats à s'exprimer sur l'écriture et les thèmes directeurs du recueil de Hagiwara Sakutarô qui figurait au programme (*Tsuki ni hoeru*). Pour orienter la réflexion, plusieurs pistes avaient été d'emblée tracées, puisqu'on suggérait fortement de développer un argumentaire à travers une citation du japonologue Yves-Marie Allieux. Malgré sa longueur et sa relative complexité, cette citation faisait intervenir une série de *loci classici* de la critique moderne : la poésie comme invention d'une nouvelle réalité, l'étrangeté au monde du poète, etc., sans parler de la belle expression de « panique biologique » propre à déclencher des échos chez des lecteurs familiers de la littérature japonaise moderne. Autant dire que ce parcours fléché se déployait aux antipodes du genre énigmatique jadis en usage dans la rhétorique des concours (friande alors en sentences marmoréennes à triple fond), et semblait formulé, du moins dans l'esprit de ses concepteurs, pour permettre de donner aux candidats, sans risque d'accident herméneutique, la pleine mesure de leurs connaissances et de leurs talents.

Encore fallait-il, avant de courir sus au thèmes proposés, repérer brièvement la « topologie » du problème. Chacun des paliers du problème littéraire proposé se réfractait en distinguos prévisibles mais essentiels :

Le candidat était invité à esquisser une analyse de l'écriture poétique de Hagiwara et une évaluation du jugement proposé par Allieux. En d'autres termes, la citation invoquée, loin d'être un simple *incitamentum*, exigeait une prise de position argumentée.

Le jugement d'Allieux visait l'ensemble de l'œuvre de Hagiwara, alors que la question clôturant la citation impliquait une restriction de champ (*Tsuki ni hoeru*). À la question de la pertinence des notions avancées par Allieux s'ajoutait le problème de l'exemplarité du recueil (et de l'évolution de la poétique de Hagiwara).

Enfin, la triple extension du terme de « langue » (sens linguistique, littéraire en général et sens poétique) n'était pas une invite à s'égarer trop longtemps sur des considérations convenues sur la modernisation de la langue japonaise. En dernier ressort, c'était bien sur la langue poétique et ses effets qu'il fallait concentrer les efforts d'interprétation.

Comme les années précédentes, la lecture des copies a permis de faire apparaître deux types de réaction au sujet. L'évidence et la netteté de ce partage incitent d'ailleurs à croire que l'on a affaire à deux tours d'esprit, ou à deux structures mentales que tout oppose.

Les candidats du premier groupe ont su conjuguer une très grande familiarité avec le texte et un esprit de finesse indéniable (mais intermittent) : les poèmes étaient parfois cités dans leur intégralité, en japonais, avant d'être traduits et commentés. Cette maîtrise du texte faisait cruellement ressortir les insuffisances de l'analyse littéraire. Les commentaires, qui peinaient à prendre leur envol,

disaient moins que le texte, ou se réduisaient à une litanie de poncifs scolaires sur le style de Hagiwara (répétitions, style proche de la langue parlée). Quant à l'argumentaire, peu ou faiblement construit, il n'apportait aucune lumière sur la question liminaire.

Les esprits synthétiques qui forment la « deuxième famille » déployaient des qualités (et des défauts) symétriques de ceux de leurs collègues. Une assez bonne connaissance des enjeux culturels de la modernité, et une certaine capacité à manier les idées générales, se payaient par une ignorance du texte, qui était le grand absent de ces ambitieux soliloques. La forme hyperbolique de ce défaut se donnait à lire chez les candidats qui, tout à leur fougue sociologique, analysaient les paramètres de la modernisation de l'ère Meiji, comme s'ils passaient l'agrégation d'histoire, oubliant au passage que des informations contextuelles, même pertinentes, ne constituent pas en elles-mêmes, un savoir littéraire.

S'ils sacrifient au regret toujours renouvelé de ne pas voir l'esprit de finesse et l'esprit de géométrie se rencontrer plus souvent (si encore chacun atteignait la maîtrise dans son registre propre !), les correcteurs constatent et déplorent trois insuffisances spécifiques qui sont trop marquées pour ne pas trahir une crise plus générale de la culture littéraire et de la pensée critique :

Le sens le plus élémentaire de l'approche inductive, qui sait faire apparaître une configuration insoupçonnée sous un faisceau de faits linguistiques apparemment anodins, ne semble pas avoir été cultivé par les candidats lors de leur parcours universitaire, ni dans sa dimension de pure technique, ni dans sa forme d'éducation visionnaire : il faudrait peut-être, pour développer ce flair, revisiter les grands classiques (J.-P. Richard ou Mauron, plutôt que les virtuoses de la sémiologie).

Véritable « savoir des formes », la critique littéraire doit apprendre à conceptualiser (ce que font peu les étudiants du premier groupe), tout en sachant que le langage de son objet échappe par définition au concept, comme disait Bonnefoy, et c'est ce qu'ignorent les essayistes du deuxième lot de copies. Concrètement parlant, l'analyse littéraire exige la maîtrise d'instruments techniques particuliers : cette médiation (qui n'est pas nécessairement le placage d'une topologie de cuistre) est absente de la plupart des copies. Les candidats semblent adhérer à cette vision de la poésie que dénonçait jadis Roland Barthes : « la poésie = prose + éléments décoratifs a, b, c ».

La capacité à discuter de façon articulée un jugement émis par un spécialiste, après l'avoir pleinement compris et analysé, et l'effort de fonder sa propre position sur des faits et des arguments (même s'il s'agit de justifier son accord), n'apparaissent que trop rarement dans les copies, et encore se réduisent-ils à des pirouettes sans suite, comme s'il suffisait de sacrifier à un rite de bienséance rhétorique. À refuser cet effort, l'on reste prisonnier de la valse des opinions.

Épreuve 2 – Commentaire de texte en langue japonaise sur un sujet d'histoire du Japon ou sur la civilisation du Japon contemporain (durée : sept heures ; coefficient 3) (N. B. et R. S.)

Nombre de candidats ayant composé : 12

Moyenne de l'épreuve : 8,5 /20

Répartition des notes :

14 à 15,5	2
12 à 13,9	1
10 à 11,9	0
8 à 9,9	3
6 à 7,9	2
4 à 5,9	4

Le texte proposé était un extrait de l'ouvrage au programme *Shôshi shakai Nihon*, de Yamada Masahiro (Iwanami shinsho, Iwanami shoten, 2007), p. 200-202. Il est disponible sur le site (<http://www.education.gouv.fr/siac2>).

Les meilleurs copies ont été celles qui alliaient la maîtrise de l'exercice à la qualité de l'expression. L'exercice du commentaire de texte comporte en soi des écueils courants :

- il faut commenter le texte et non le paraphraser ou le résumer ;
- il ne faut pas prendre à la lettre les arguments de l'auteur ;
- mais faire une mise en perspective critique des arguments développés dans le passage donné : s'appuyer sur le texte pour élaborer une réflexion critique.

Dans le cadre de l'agrégation de japonais, le candidat doit montrer qu'il comprend le texte, sans contre-sens, qu'il a préparé la question au long de l'année, qu'il comprend aussi les idées exposées dans le texte et qu'il est capable de les mettre en perspective dans le cadre d'une réflexion construite.

Des copies attestaient d'une bonne compréhension du texte, de la lecture de l'ouvrage, mais se contentaient de faire un résumé du passage. Dans certains cas, même, des pans entiers du texte proposé étaient repris, ce qui posait à la fois un problème méthodologique et limitait la capacité d'évaluation de l'expression en japonais du candidat.

D'autres copies avaient une expression correcte, mais visiblement le candidat découvrait le texte pour la première fois, et du coup l'argumentation se résumait à quelques idées et jugements personnels qui ne pouvaient pas rendre compte de la capacité du candidat à saisir la complexité du thème demandé.

Enfin, dans certains cas, le candidat n'a manifestement pas bien su gérer son temps, et certaines copies étaient des brouillons inachevés, alors même que parfois l'argumentation était bonne.

On rappelle au candidat que le commentaire de texte doit être une explication et une mise en perspective des arguments de l'auteur. Il faut expliquer, et non répéter. Il faut argumenter, et non adhérer aux idées émises dans le texte. Il faut enfin bien savoir mettre en perspective un document dans son contexte historique, politique, idéologique.

Le texte proposé développait un certain nombre d'idées discutables et d'explications peu convaincantes, qui renvoient à une vision particulière des raisons de la dénatalité au Japon, et aussi plus largement au rôle de l'individu face à la collectivité et même face à l'Etat. Il nécessitait donc tout particulièrement une approche critique.

Remarques sur l'expression en japonais

Les erreurs linguistiques nuisent fortement à la clarté de l'exposé. Les phrases grammaticalement incorrectes et les choix de mots erronés rendent impossible ou presque une bonne compréhension des copies.

- Choix de vocabulaire inapproprié

月取り制度 → 月給制

印象的、意味深い → 顕著な (sens de « significatif » ?)

そのような状勢 (→ 情勢?) を中心に

誰でも知識している (?) ほかの要素

女性は・男性は・子供を二人ないし三人もはやく出て来た → 持った

両方の条件ともかいてき (快適) であった → 満たされていた

現象は・であると適当であろうか。→ 現象は・であるというのは適当であろうか。

Certains n'ont pas compris le terme 合計特殊出生率, le taux de natalité calculé à partir des critères spécifiques, et ont pensé qu'il s'agissait d'un phénomène démographique.

- Confusion des verbes transitifs et intransitifs

・を悪化している → ・を悪化させている

可能性は増えはじまったのである → 増え始めたのである

- Mauvaise articulation entre propositions

日本社会は 1989 年になって、想像さえできない 1,57 ショックは目に見えた。

- Correspondances indispensables avec un interrogatif

少子化はどの様に反転させる事に関して → 少子化はどの様に反転させるかという事に関して

何と言う形でていつ的に差し上げなければなるまい。→ 何と言う形で徹底的に差し上げなければならぬだろうか。

- Choix de démonstratif inapproprié

橋本龍太郎は・そういう風に宣言した。→ このように（以下のように）宣言した。

- Qualificatif mal choisi + conjugaison erronée

国民白書のレベルでもそのあぶなそうな表現も発音された → あぶなさそうな表現が使用された (?)

- Erreur de temps

現代女性、特に 1995 年から、経済の面で結婚と子育てを両立するのは難しくなるに相違ない。→ 難しくなっているに相違ない

- Confusion entre は et が

1995 年になると今度は大変な変遷は出現した → 大変な変化が現れた。

もし、若者の大勢は両親の所に住むのならば → ・が・

- Particules / tournures inappropriées

1992 年までに日本の企業に年功序列制は常の事実であった → ・までは、日本の企業において年功序列制は一般的な慣行であった。

家庭に楽な生活を送る為 → 家庭で・

大学に卒業して → 大学を卒業して

あると言わなくてもよい → あるというのは言うまでもない。

- Passif mal conjugué

そだたれて → 育てられて

もてられた → 持てた

Signalons enfin que les fautes de *kanji* sont nombreuses, même dans les bonnes copies.

に帰因させている → に起因させている

小子化 → 少子化

在量 → 材料

比各 → 比較

箸者 → 筆者

明治推新 → 明治維新

済界 → 経済界

主長 → 主張

捉進 → 促進

段皆 → 段階

無賞化 → 無償化

現像 → 現象

扁集 → 編集
提安 → 提案
感点 → 観点
非観 → 悲観
女男 → 男女
法方 → 方法
児育 → 育児
急早に → 急速に
深刻し → 深刻化し
同妻 → 同棲
長れ → 流れ
高度生長期 → 高度成長期
変人 → 恋人
状来 → 将来
定議 → 定義
信理学 → 心理学

Toutes les copies comportent ainsi des fautes de *kanji*, en plus ou moins grand nombre, dues principalement à de mauvaises combinaisons de caractères, mais aussi parfois à des inventions pures et simples.

Épreuve 3 – Traduction en japonais d'un texte en français hors-programme se rapportant à l'histoire du Japon ou à la civilisation du Japon contemporain (durée : quatre heures ; coefficient 2) (N. B. et Ô. H.)

Nombre de candidats ayant composé : 13

Moyenne de l'épreuve : 9,4 /20

Répartition des notes :

16 à 16,5	2
14 à 15,9	1
12 à 13,9	1
10 à 11,9	1
8 à 9,9	4
6 à 7,9	1
4 à 5,9	1
moins de 4	2

Sujet :

Au Japon se produit la rencontre d'une langue et d'une culture qui s'étaient développées sans écrit, avec une écriture conçue ailleurs, dans l'empire chinois. L'ironie du sort a voulu que la langue japonaise présente de telles différences avec la langue chinoise que cette écriture n'était sans doute pas la mieux adaptée à sa notation. Aussi l'histoire de l'écriture au Japon apparaît-elle comme celle d'un long combat que les Japonais ont mené depuis le début de notre ère, et quasiment jusqu'à aujourd'hui, pour adapter à la notation de leur langue cette écriture étrangère.

Entre autres utilisations qu'ils ont faites de l'écriture idéogrammatique chinoise, les Japonais s'en sont servis pour établir un système phonétique : des signes qui, dans le système chinois, ont une valeur à la fois sémantique et phonétique se réduisent à une valeur uniquement phonétique. Ce type de processus n'est pas spécifique au Japon. Il existe un cas similaire avec le cunéiforme, lorsqu'il a servi pour noter d'autres langues que le sumérien. Ce qui est intéressant, dans le cas du Japon, c'est d'abord que ce système est encore en usage de nos jours, mais surtout qu'il a toujours coexisté avec un autre emploi des signes chinois, sinon exactement identique à leur utilisation chinoise, mais au moins fidèle à leur vocation originelle.

Catherine Garnier, « Histoire de l'écriture au Japon »,
Faits de langue, n° 17, 2001.

Proposition de corrigé

日本では、文字を知らずに¹ 発達した言語・文化と、他所²、つまり中華帝国生まれの文字（漢字）との出会いがあった³。皮肉なことに⁴、日本語と中国語ではあまりにも言語的相違点が大きいため、おそらくこの文字は日本語を書き記すのに最も適したものではなかった。それ故、日本の文字の歴史は、日本人が紀元以来、ほとんど今日に至るまで、この外来の文字を日本語の表記に適應させるために行ってきた⁵ 長い戦いの歴史⁶ のように見える。

日本人は中国の表意文字である漢字を様々な形で使用したが、（それを基に）音声表記システムも作り出した。つまり、中国語のシステムにおいては意味と音を同時に表す役割を担う記号である漢字は、ここでは表音記号としての役割に限定されて用いられている。このようなプロセスは日本に固有のものではない。シュメール語以外の言語の表記に楔形文字を用いたケースにも類似のプロセスが観察される。しかし、日本の例で興味深いのは、まずこのシステムが現在でもなお使用されているということ、そして、とりわけ、それが、漢字のもう一つの用法、中国語における漢字の使い方とは完全に同一ではないにせよ⁷、少なくとも漢字の本来の使用法に則った（／即した）用法⁸、と常に共存してきたということである。

カトリューヌ・ガルニエ、「日本の文字史」、『言語現象』

Autres possibilités

- (1) 文字なしに、文字を介さずに
- (2) 余所、他国
- (3) 遭遇が起こった
- (4) 運命のいたずらなのか／運命の皮肉と言おうか

- (5) 繰り広げてきた
- (6) 努力の歴史／模索の歴史
- (7) 完全に同一とまでは言えないかもしれないが/全く同じとまでは言わなくとも
- (8) 本来の漢字の役割に忠実な用法

Fautes fréquentes

- 1. se produit la rencontre (出会いがあった) : 出会いが行われた、起こった、結晶が行った qui s'était développé (sans écrit) (発達した) : 展開された、発展してきた、進展した
 - 2. ailleurs (他所、余所、他国、異国) : 外地
 - 3. une écriture (文字、文字体系) : 表記、表記法、筆記体、文章、書き方、記述
 - 4. (une écriture) conçue (生まれた、生み出された) : 発想された、作成された、発明された、考案された、思考された、伝来した
- 漢字は特定の誰かがある目的のために工夫して作ったものではないから、以上のような表現は不自然。
- 5. empire chinois (中華帝国) : 中国帝国、漢という帝国、中国、中国大陸
 - 6. langue chinoise (中国語) : 中文
 - 7. sans doute (恐らく) : 明らかに、omission
 - 8. n'était pas...la mieux adaptée (最も/一番適したもの) : 不適切に近い、相性が合わない、まったく適していない、不適當な
 - 9. notre ère (紀元以来) : 文明、その初めから、二千年前
 - 10. adapter (適応させる) : 持ち入れる、適当させる
 - 11. notation (書き記すこと、表記すること) : 書き写すこと
 - 12. écriture étrangère (外来の文字) : 外字、
 - 13. écriture idéogrammatique chinoise (中国の表意文字である漢字) : 会意文字、中国の漢字書き、中国の象形文字
 - 14. se réduisent (に限定されて用いられている/のみの役割を担っている) : のみに縮小した
 - 15. spécifique (固有の、特有の) : 固有な
 - 16. similaire (類似の、同様の) : 同類の
 - 17. le sumérien (シュメール語、スメール語) : シメール語、シュメル語、シューメル語、シューメリアン、スマトラ
 - 18. le cunéiforme (楔形文字) : 楔文字、楔形字、丁形文字、クネイフォーム、変換フォーム
 - 19. ce qui est intéressant (興味深いのは) : 著しいことは、(おもしろいのは)
 - 20. ce système (このシステム) : この制度、このような仕組み
 - 21. encore en usage (現在でもなお使用されている) : 利用中
 - 22. vocation (役割、使用法、目的、使命) : 聖、働き、精心(?)
 - 23. fidèle (に則った/即した、に忠実な) : 忠心得、に従事する、誠実である、証実に
 - 24. sinon exactement identique (完全に同一ではないにせよ) : 同一しているどころか、さもなければと全く同じである。

Épreuve 4 – Une version d'un texte hors-programme, suivie d'un commentaire grammatical (durée : six heures ; coefficient 3) (E. L., Ô. H. et M. S.)

Nombre de candidats ayant composé : 13

Moyenne de l'épreuve (version + grammaire) : 9,4 /20

Répartition des notes :

14	1
12 à 13,9	3
10 à 11,9	2
8 à 9,9	3
6 à 7,9	2
4 à 5,9	1
moins de 4	1

Le texte proposé sous le titre « Onna to iu mono wa » était extrait d'un récit autobiographique (*Onna kara no tôsô*, 1986) d'une romancière japonaise de l'après-guerre, Masuda Mizuko, née en 1948. Il est disponible sur le site (<http://www.education.gouv.fr/siac2>).

La version était suivie d'une question de grammaire sur les différents emplois de *koto*.

Proposition de corrigé :

Les femmes

Enfant, je n'avais pas conscience d'être une fille. Ou peut-être tentais-je de me convaincre qu'il n'y avait aucune raison pour que j'en sois une. Ce n'est qu'en troisième ou quatrième année d'école primaire que l'inquiétude surgit : « Si ça se trouve, même en grandissant je ne pourrai pas devenir un homme. » Quand ma poitrine a commencé à se développer, je fus assaillie d'un sentiment proche du désespoir : « À ce rythme-là, je vais finir par devenir une femme. » Auparavant, à la question que les adultes posent souvent aux enfants à moitié par jeu : « Qu'est-ce que tu deviendras quand tu seras grande ? », je répondais avec candeur et fermeté : « Un homme ». Mais je ne savais pas quoi répondre au « Tu choisiras qui comme mari ? » (Encore aujourd'hui je pense que, parmi les questions indélicates dont les adultes abreuvent les enfants, celle-ci est particulièrement stupide et de mauvais goût. Elle égale en horreur la question : « Tu préfères papa ou maman ? ») Si je devenais un homme en effet, cette question se viderait complètement de son sens. Et dans mon cœur d'enfant, je plaignais les filles qui n'avaient d'autre perspective, les unes comme les autres, que de devenir des épouses.

Je n'arrivais absolument pas à croire que je ne disposais pas du droit de choisir mon sexe. Apparemment, j'étais sincèrement persuadée qu'à l'avenir, parmi les filles de mon entourage, seules les pleurnicheuses et les mollassonnees resteraient des filles, et que les garçons qui « avaient l'air » de filles les rejoindraient. Et cela a duré jusqu'aux dernières années de l'école primaire !

La force de mes biceps faisait ma fierté, et mon plus grand désir était de devenir encore plus forte à la bagarre.

Aussi, à l'entrée au collège, la remise de ma jupe d'uniforme fut-elle ma première expérience d'un échec. Les filles n'étaient pas autorisées à porter des pantalons. J'ai l'impression que c'est à partir du moment où l'on s'est mis à rire de moi en me traitant de « fille bizarre », parce que je me plaignais à qui voulait l'entendre de cette frustration, que mon errance psychologique a commencé (soit dit en passant, mon athéisme fondamental s'est aussi développé à la même période. Dieu – la Nature – m'avaient faite femme par étourderie, moi qui avais un caractère et une force physique dignes d'un garçon. Dieu n'était pas fiable, il n'était pas tout-puissant, pensai-je.) Comme j'avais été intégrée brusquement, et qui plus est de force, dans la catégorie des filles à mon entrée au collège, il en résulta un certain nombre d'inconvénients quotidiens. Les garçons disaient comme une évidence : « Je ne vais quand même pas me battre pour de vrai avec une fille ! », et avec les filles les conversations et les centres d'intérêt ne collaient pas. Je devins silencieuse et sombrai dans la solitude.

Quant à savoir pourquoi j'étais une enfant aussi étrange, la raison en est toute simple. Même si je ne l'ai comprise qu'il y a un an ou deux. Mes facultés de compréhension sont incroyablement limitées dès lors qu'il s'agit des hommes et des femmes.

J'ai un frère aîné qui a deux ans de plus que moi. À n'en pas douter, la petite fille que j'étais a fait siennes la discipline et l'éducation (masculines) que nos parents se sont efforcés de lui inculquer.

Encore aujourd'hui, je ne bouge pas d'un centimètre tant que je ne suis pas d'accord tandis que, si je suis convaincue d'une chose, il est impossible de m'en faire déborder. Je ne peux m'empêcher de penser que ce caractère têtu avait déjà probablement germé en moi, et qu'en outre l'éducation destinée aux garçons me convenait parfaitement (pour moi, l'éducation des filles n'est rien d'autre que de l'élevage et du dressage). J'ai donc acquis le système de valeurs que l'on attend d'un garçon. Même maintenant, il m'arrive souvent, par exemple quand je renouvelle ma garde-robe, que s'imposent tout à coup à mon esprit les critères de l'époque où j'étais « un garçon » et où j'avais des réactions de rejet du genre « Je ne peux pas porter ça, c'est une couleur de fille, la honte ! »

Ensuite, au collège et au lycée, quand je suis devenue une boulimique de lecture, engloutissant tous les livres qui me passaient sous la main, la distinction entre hommes et femmes m'a une nouvelle fois perturbée. Histoire, littérature, philosophie, religion : quel que soit le domaine, j'étais passionnée, comme si un voile se dissipait devant mes yeux à chaque nouvelle lecture. Parce que j'avais l'impression de penser presque la même chose que l'auteur ou les personnages. Cependant mes yeux n'étincelaient qu'en présence des seuls personnages masculins. Dès qu'un personnage féminin apparaissait, les choses changeaient du tout au tout. Il était soit trop idéalisé, soit injustement rabaisé, et en lisant, je pensais « Pours mensonges ! » et je me demandais si ces auteurs avaient en tête que des femmes en chair et os liraient leurs livres. Je pouvais d'autant moins comprendre ces approximations et déformations que le reste de l'œuvre était magnifique.

Alors qu'est-ce qui m'avait jusque là tant impressionnée, fait m'exclamer et acquiescer des dizaines de fois ? Pourquoi tel auteur clair et précis perdait-il comme un fait exprès une partie de sa vision et de ses facultés intellectuelles dès lors qu'il parlait des femmes ? Ou bien était-ce moi qui faisais quelque énorme contresens ?

C'est ainsi que j'ai découvert le caractère de ces auteurs et leur vision des hommes et des femmes. Ces livres que j'appréciais pour leur logique étaient tous sans exception écrits par des hommes, et dès qu'ils traitaient des femmes, leur plume devenait illogique et s'éloignait de la réalité (c'est ce que je pensais à l'époque). Quand ces œuvres se mettaient à parler « des femmes » en général, cela faisait un curieux écho au « Pour une fille... » que me lançaient les garçons autrefois, chaque fois qu'ils avaient le dessous dans une dispute. J'eus l'impression que ces hommes, jeunes ou vieux, stupides ou intelligents, d'une seule voix, me collaient de force dans les bras un lourd objet aux couleurs vives, polymorphe et malléable, sur lequel était écrit en gros caractères « Femme ». Mais pour autant devais-je vraiment me plonger d'un bond dans des réflexions sur « le mode de vie des femmes » ou « le bonheur des femmes » ? Je ne suis pas quelqu'un de si simpliste.

Vingt ans ont passé. Je me suis mise à écrire des romans. Je voulais devenir écrivain, mais un jour je me suis retrouvée auteur féminin. Apparemment mes héros, comme moi il y a vingt ans, examinent « la femme » sous tous les angles, ils peinent à se sentir vraiment exister et sont désespérés.

Note sur la version

Le texte « Onna to iu no wa... », de Masuda Mizuko, ne comprenait pas de difficultés d'interprétation manifestes, mais, outre sa longueur, il présentait des problèmes classiques de traduction et permettait de faire la part entre les candidats qui entraient dans le style du texte et ceux qui se contentaient de traduire sans chercher à rendre l'esprit. Rendre toutes les nuances se révélait comme d'habitude une tâche ardue. Les résultats, hors commentaire grammatical, se sont échelonnés de 16 pour la meilleure note à 3 pour la moins bonne. Un candidat a obtenu 16, deux la note de 15, un groupe de 7 copies se situe entre 8,5 et 13 et trois personnes ont moins de 7. Deux copies reflétaient un niveau de français insuffisant et une copie recelait plus de fautes d'orthographe qu'un correcteur, même blasé, peut en supporter.

Pour le titre « Onna to iu no wa... », les propositions des candidats étaient pour la plupart maladroites et peu attrayantes : « Une femme, c'est... », « Ce qu'est une femme... », « Ce qu'on appelle la femme... », « La femme, c'est... », voire parfois inexactes : « Quant aux femmes », « Les filles doivent... », « Une femme est comme... ». Dans les copies, notre préférence est allée à une formulation plus carrée : « Qu'est-ce qu'être une femme ? » Aucun candidat n'a osé une formule encore plus nette : « La femme... », « Les femmes... » ou « Etre une femme... ». Sans doute la présence des points de suspension a-t-elle perturbé les traducteurs. La locution *to iu no wa* suggère pourtant bien qu'on tente une définition ou qu'on aborde un propos très général. Le titre doit par ailleurs donner envie de lire le texte.

Au chapitre des nuances mal rendues, l'expression *zetsubô meita omoi* s'est souvent retrouvée traduite par le simple *désespoir* alors qu'elle exprimait un sentiment plus nuancé et complexe, un *sentiment mêlé de désespoir*.

La question *dare no hanayome-san ni naru ?* pose un vrai problème de traduction. En effet elle correspond plutôt à « Tu te marieras avec qui ? » que l'on entend poser aux enfants. Mais alors le sens littéral du japonais qui dit « Tu seras l'épouse de qui ? », et le désarroi de l'enfant du texte qui ne peut imaginer d'être l'épouse de personne puisqu'elle veut devenir un homme, ne sont plus tout à fait perceptibles. Les formulations choisies par la majorité des candidats telles que « tu veux devenir la femme de qui ? » « de qui vas-tu être l'épouse ? » sont par trop maladroites et peu naturelles en français. Il nous semble que « qui sera ton mari ? » est la meilleure piste fournie par les copies. Nous proposons « tu choisiras qui comme mari ? »

La multiplication des citations de questions a gêné plus d'un candidat, et certains se sont efforcés de les intégrer dans le texte au style indirect. Il nous semble cependant que, ce faisant, ils ont laissé échapper le ton spécifique de ces questions, qui exprimait selon les passages le rapport adulte/enfant ou homme/femme.

L'expression *seishin hôrô* n'était pas facile à saisir et traduire. Certains ont parlé de « perdre pied », d'« errance » ou de « dérive » psychologique, ou d'« instabilité mentale ». Ce dernier semble un peu trop fort, de même que « errance mentale », également rencontré dans les copies. La traduction de *seishin* par « spirituel » ne paraît pas non plus pertinente.

L'expression *fuku o shinchô no ori ni* a été mal comprise par quelques personnes. *Shinchô* traduit le fait de renouveler et est souvent employé pour les vêtements, d'où l'idée de renouvellement de la garde-robe. Rien à voir avec le fait de retoucher un vêtement. *Ori* donne une indication temporelle (l'occasion) et n'a rien à voir avec le fait de plier.

Les trois derniers paragraphes du texte étaient sans nul doute les plus difficiles, difficulté qui s'ajoutait à l'effet de lassitude. C'est sans doute ainsi qu'il faut expliquer les approximations, voire les contresens, qui se sont multipliés dans cette partie, sauf dans les meilleures copies.

Note sur l'épreuve de grammaire (emplois de こと).

Cette année encore, dans l'ensemble, l'épreuve de grammaire n'a pas été assez sérieusement considérée. Problème de temps ? De préparation en amont ? Toujours est-il que plusieurs candidats, qui avaient pourtant bien réussi la version, ont vu leur note globale sur cette épreuve fortement diminuée à cause d'un commentaire grammatical bâclé ou approximatif.

Tout d'abord, il fallait extraire du texte les onze occurrences contenant l'élément *koto*. La plupart des candidats ne sont même pas arrivés à cette étape.

Ensuite on pouvait classer ces éléments en deux catégories : premier usage de *koto* en tant que nom (mot plein) signifiant « chose abstraite », et deuxième usage en tant que mot grammatical servant à nominaliser la proposition à laquelle cet élément est ajouté.

Les trois exemples suivants peuvent être classés dans la première catégorie :

- 1 不便なことが多かった。
- 2 男女のこと
- 3 こともなげに言い

Ici, *koto* signifiant « chose abstraite » peut s'opposer à *mono* signifiant « chose concrète ». L'expression *Danjo no koto* désigne les diverses affaires ou phénomènes concernant la relation homme-femme.

L'expression *koto mo nage ni* peut être glosée comme *koto mo nai yô ni* signifiant « avoir l'air de ne pas avoir de problème » où *koto* peut être interprété comme « événements ou affaires importants qui pourraient poser des problèmes ». C'est donc un cas d'usage nominal. Par ailleurs, cette expression peut être écrite en *kanji* 事も無げに. Ce fait peut renforcer la catégorisation de cet exemple dans la première catégorie.

Les exemples suivants peuvent être classés dans la deuxième catégorie :

- 4 自分が女の子であることを自覚していなかった
- 5 最大の望みはさらにげんかに強くなることだった
- 6 女子はズボンをはくことを許されなかった
- 7 目安が俄然頭をもたげてくることが多い

8 本物の女達を読むことを考慮に入れていない

Les propositions nominalisées par l'ajout de *koto* – *jibun ga onna no ko de aru koto* ou *meyasu ga gazen atama o motagete kuru koto* – fonctionnent comme des composants nominaux de la phrase (syntagmes nominaux). Les particules casuelles *o* et *ga* marquent que les composants concernés sont l'objet et le sujet de la phrase.

Nous pouvons classer comme sous-groupe de cette deuxième catégorie les locutions telles que *~koto ga dekiru*, *~koto ga aru* et *~koto ga nai*, *~koto ni suru* et *~koto ni naru* qui peuvent être traduites en français comme « pouvoir », « avoir une expérience », « ne pas avoir une expérience », « décider » et « être décidé », dans lesquelles *koto* est utilisé en tant que nominalisateur. Nous trouvons dans le texte concerné les trois exemples suivants :

9 私は男の子が持つべき価値基準を身につけたことになる

10 私は作者達の性格と男女観を初めて知ることになる。

11 いつのまにか女流作家ということになっている。

Koto ni naru, comparé à *koto ni suru* qui indique une décision intentionnelle du locuteur, signifie l'émergence spontanée d'un événement ou son résultat inévitable. Le dernier exemple avec *koto ni natte iru* indique que l'état est considéré comme quelque chose de fixe par tout le monde, malgré l'avis de l'auteur de ce texte.

Bilan global des épreuves d'admissibilité

Moyenne générale des douze candidats ayant composé à toutes les épreuves écrites : 8,8 /20

Répartition :

14	1
12-13,9	2
10-11,9	1
8-9,9	2
6-7,9	5
4-5,9	1

Moyenne aux épreuves écrites des trois candidats admissibles : 13,3 /20

Barre d'admissibilité (moyenne du dernier admissible) : 12 /20.

Épreuves d'admission

Rappelons que le total des coefficients des trois épreuves d'admission (12) est supérieur à celui des quatre épreuves d'admissibilité (11). Le candidat admis n'est d'ailleurs pas celui qui était en tête après l'écrit. C'est dire l'importance déterminante des épreuves orales dans un concours destiné au recrutement de futurs enseignants.

1° Leçon en français portant, au choix du candidat formulé au moment de l'inscription, soit sur une question de littérature, soit sur une question d'histoire et de civilisation du Japon, dans le cadre du programme (durée de la préparation : cinq heures ; durée de l'épreuve : quarante-cinq minutes maximum ; coefficient 4). (E. L., L. N., A. R., M. S., R. S.)

Moyenne de l'épreuve : 8,7 /20
Répartition des notes : de 6 à 14.

Les trois candidats admissibles avaient choisi l'option Histoire et civilisation. Ils ont été interrogés tour à tour sur le sujet : « Du Japon colonial au Japon post-colonial : de l'Empire à la Nation ? ».

Si le sérieux des candidats n'est pas à mettre en doute, il convient de rappeler ici, brièvement, ce que le jury attend d'eux dans l'idéal.

Insistons d'abord sur le fait que ce sont les candidats eux-mêmes qui choisissent l'option sur laquelle ils auront à faire une leçon. Cette épreuve est donc pensée pour permettre à chacun de faire briller ses compétences spécifiques, sur un terrain qu'il a lui-même sélectionné, et sur lequel il doit montrer son aisance technique et factuelle. Le propos doit donc être clair et fluide. Sur les trois admissibles de cette année, tous firent montre de leur connaissance de la bibliographie du programme, mais un seul d'entre eux fut en mesure d'ordonner rigoureusement ses connaissances et de ne laisser dans l'ombre que peu de données factuelles importantes.

D'autre part, le jury attend des candidats une certaine capacité d'analyse des éléments exposés, doublée d'un esprit critique pertinent. L'objectif n'est pas de poser des questions en ordre dispersé, ou d'interroger le sujet de façon purement rhétorique : il s'agit de faire montre d'une certaine finesse dans la lecture des faits organisés entre eux, d'avoir conscience, par exemple, de l'historicité des termes et des concepts employés, d'être capable de détourer les enjeux centraux d'un sujet, et de proposer de véritables pistes de réponse. À cet égard, les candidats firent preuve, à des degrés certes divers, d'une notable cécité face à la bête noire des historiens qu'est l'anachronisme. Ceci ne retire rien à la qualité de la leçon d'un des candidats quant à sa maîtrise factuelle et formelle, mais la prive malheureusement d'un certain éclat intellectuel qu'elle aurait gagné à peu de frais supplémentaires.

Pour conclure, sur les trois candidats, un seul fut en mesure de faire montre de sa très grande maîtrise de l'exercice, alors que les autres demeuraient davantage à la peine, et aucun candidat ne fut vraiment en mesure de convaincre, au sortir des cinq heures de préparation du sujet, sur le plan de la réflexion. Impression largement vérifiée en fin de leçon, au moment des quinze minutes d'échange avec le jury.

2° Traduction et analyse en français d'un texte en japonais classique au programme (durée de la préparation : quatre heures ; durée de l'épreuve : quarante-cinq minutes maximum ; coefficient 3). (E. L., L. N., A. R.)

Moyenne de l'épreuve : 13,3 /20
Répartition des notes : de 10 à 15.

On a proposé aux trois candidats un extrait d'*Uiyamafumi*, l'œuvre de Motoori Norinaga au programme. On leur a demandé de le lire, de le traduire et de le commenter dans ses différentes dimensions (grammaticales, stylistique, idéologique).

Défense et illustration de l'épreuve de japonais classique.

Avec l'efficacité candide d'une démonstration immanente, les exposés des agrégatifs ont invalidé les idées reçues qui circulent encore sur l'épreuve de japonais classique, et qui alimentent la « légende noire » entretenue par les éradicateurs. Cette « plaidoirie en acte » vaut mieux qu'une longue apologie argumentée.

Le classique favoriserait indûment les esprits purement littéraires (pire, leur noyau dur, celui des antiquisants !) alors que leur espèce, et le type de rationalité qu'ils incarnent, n'auraient plus aucune représentativité dans le champ académique ?

Non seulement les candidats qui ont le plus brillamment réussi étaient d'authentiques modernistes, mais il s'est avéré après coup que leur parcours disciplinaire (droit, sciences économiques, sciences politiques) n'avait pas ou fort peu croisé les chemins de la littérature. Et il ne paraît point que ces jeunes esprits aient dû forcer leur nature (et la Nature) ou vaincre d'insurmontables dégoûts, pour assimiler les principes élémentaires de la philologie pré-moderne.

L'épreuve de japonais classique serait doublement hypocrite, car elle mettrait en jeu des connaissances trop complexes pour être réellement digérées par les candidats, et trop techniques pour être utiles au public de lycéens destinés à former l'horizon immédiat des lauréats ?

Or il appert que les trois finalistes ont démontré une très bonne maîtrise de leur objet « philologique ». En outre, deux d'entre eux ont su trouver des moyens pédagogiques élégants pour rendre clairs, accessibles, et même captivants, les problèmes morphologiques ou syntaxiques qu'ils soulevaient. Il est réconfortant de constater que des non-littéraires sont capables de ressentir le plaisir intellectuel de la grammaire, et savent le transmettre avec maestria.

Le japonais classique, du moins tel qu'il est cultivé dans la japonologie occidentale, serait une discipline fossile, maintenue en vie par le caprice de quelques-uns, malgré son absence de prise sur le réel, et la pauvreté de son rendement cognitif ?

Le lien qu'ont établi les candidats entre le texte de l'épreuve classique (la « Voie » selon Motoori Norinaga) et les grands thèmes de la leçon (nation et identité) confirme que le savoir pré-moderne peut (et doit) être constamment convoqué pour donner toute leur profondeur aux questions idéologiques qui accompagnent la construction du Japon moderne.

Conçoit-on d'ailleurs dans d'autres aires culturelles qu'un « moderniste » (ou même un « contemporanéiste ») soit incapable de faire remonter son exploration et sa lecture des sources écrites plus d'un siècle en arrière et se résigne à cette cécité ?

La seule vraie difficulté présentée par l'épreuve de japonais classique était donc moins philologique que méthodologique. C'est leur aisance à opérer la synthèse de trois compétences distinctes (traduction, commentaire grammatical et commentaire littéraire ou idéologique) qui a permis de départager les candidats. Pour cela la maîtrise du temps était certes essentielle (un candidat s'est trouvé à court de munitions après une trop longue paraphrase grammaticale), mais elle ne devait pas de satisfaire d'un découpage inerte de topoï rhétoriques. Les candidats les plus convaincants ont su faire parler le texte proposé en faisant sentir sa richesse et son originalité.

3° Epreuve en japonais : interprétation et présentation d'informations à partir de documents hors programme en français et/ou en japonais, suivies d'un entretien (durée de la préparation : cinq heures ; durée de l'épreuve : une heure maximum [interprétation et présentation d'informations : trente minutes maximum ; entretien : trente minutes maximum] ; coefficient 5). (N. B., E. L., Ô. H., M. S.)

Moyenne de l'épreuve : 15,3 /20
Répartition des notes : de 15 à 16.

Cette épreuve consiste à présenter en japonais et de façon organisée, un ensemble de documents généralement tirés de la presse sur un thème donné.

Cette année le thème de l'environnement avait été choisi. Le Japon a été amené dès les années 1970 à repenser sa structure industrielle en intégrant les contraintes d'environnement au terme de la période de forte croissance, et l'entrée dans le ^{xxi}^e siècle s'accompagne d'une crise économique qui le place à nouveau devant des choix stratégiques fondamentaux. La question de la protection environnementale est donc au cœur des préoccupations des dirigeants économiques et politiques et ce thème s'est imposé rapidement. Le même dossier a été proposé aux trois candidats. Il regroupait six articles tirés de l'*Asahi* et du *Nikkei business*, qui représentaient un volume de 5 pages de format A3. Les articles avaient été sélectionnés pour leur diversité, qui permettait un exposé englobant tous les aspects de la question environnementale : scientifique, technique, économique, politique.

Les candidats ont fait preuve d'une bonne capacité de lecture ainsi que d'un bon niveau d'expression orale. Le thème a généralement été bien synthétisé et les questions les plus importantes identifiées et expliquées dans un exposé bien construit. Il n'était évidemment pas exigé des candidats un niveau de connaissances scientifiques particulier, les articles venaient de la presse quotidienne ou hebdomadaire destinée au grand public. La partie questions, qui représente la moitié du temps d'interrogation, a confirmé le bon niveau des candidats et leur capacité à réagir dans une discussion. Les candidats ont montré qu'ils étaient au courant de l'actualité japonaise et qu'ils lisaient la presse régulièrement, qualité essentielle pour réussir cette épreuve.

Bilan général des épreuves orales d'admission

Moyenne des épreuves d'admission : 12,6 /20
Moyenne générale (écrit + oral) des candidats admissibles : 12,9 /20
Barre d'admission (moyenne du candidat admis) : 14,3 /20

Conclusion

Le jury ne peut que se réjouir, après trois ans d'interruption du concours, de s'être trouvé face à un vivier satisfaisant de candidats bien préparés qui ont fait preuve d'une bonne connaissance de la langue et de la civilisation japonaise.

Le candidat admis, jamais pris en défaut, a fait preuve d'une très grande solidité et mérite largement son succès. Il faut néanmoins souligner que ses deux dauphins, pareillement admissibles, possédaient également de belles qualités qui auraient pu faire d'eux d'honorables agrégés si le nombre de postes offerts au concours avait été un peu plus élevé.

Sans reprendre ici l'ensemble des remarques et des conclusions du rapport de la session 2006, toujours valables, le jury ne peut, par contraste, que s'étonner de l'amateurisme un peu puéril d'un certain nombre de candidats éliminés à l'issue des épreuves écrites parce qu'ils avaient de toute évidence procédé à des « impasses » absurdes. Rappelons ici solennellement aux candidats que toute spéculation sur ce qui « pourrait tomber » à l'écrit comme à l'oral est dépourvue de sens et ne peut conduire qu'à l'échec. La réussite à un concours aussi difficile implique au contraire un grand sérieux dans la préparation et une régularité dans toutes les épreuves.

D'autre part, le jury tient à redire son étonnement devant la relative faiblesse de la réflexion critique des candidats. Chacun est incité, à l'avenir, à se rendre capable de construire une démarche personnelle, sur les différents thèmes proposés à l'étude, à partir de connaissances solides, mais aussi d'un raisonnement rigoureux, débouchant sur des problématiques et une argumentation de qualité.

La langue et la culture du Japon, comme toutes les autres langues et cultures du monde, méritent d'être enseignées de manière empathique, certes, mais aussi critique et compréhensive, par des esprits indépendants et libres.

Paris, le 14 septembre 2010,

Le président du jury,

Emmanuel Lozerand